

## **Séance du 20 mai 2021**

L'an deux mil vingt et un, le vingt du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.HAUTEVELLE Ludovic, Adjoint au Maire.

Présents : M.HAUTEVELLE Ludovic, Mme LONJARET Corinne, M. LACOMBE Jacky, M.BLANC Gilbert, Mme BLANCHARD Karine, M. LOUCHE Morgan, Mme POULARD Magalie, Mme REGNIER Karine, Mme PAGE Laetitia et Mme VANDROUX Viviane.

Absente excusée : M. METERY Alain

Secrétaire de séance : Mme POULARD Magalie

Lecture du compte-rendu de la réunion du 8 avril 2021

### **Tableau des effectifs à partir du 26 avril 2021 :**

Suite à la création du poste d'adjoint administratif dont la durée hebdomadaire est de 2/35°, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le tableau des emplois qui prendra effet à compter du 26 avril 2021.

### **Vacance du logement EST à partir du 9 juillet 2021**

M. et Mme GALLISSIAZ, locataires du logement est, ont donné leur débite pour la location du logement le 7 mai dernier. Celle-ci prendra effet le 9 juillet 2021.

Une annonce pour logement à louer a été affichée aux tableaux d'affichage de la mairie et a été transmis à Radio Bresse, aux communes de la Communauté de Communes et au JSL.

Logement type F3 comprenant cuisine, séjour, deux chambres, WC, salle d'eau avec grenier attenant - Bûcher - Chauffage central individuel au fioul. Loyer : 390 € mensuel

### **Devis composteurs**

Lors du vote du budget, il avait été décidé d'acquérir trois composteurs. Nous avons reçu le devis du SIVOM du Louhannais :

Trois composteurs de 400 litres au prix unitaire de 26.76 € H.T. soit 96.34 € T.T.C.

Les panneaux de communications sont fournis gratuitement par le SIVOM du Louhannais.

Le Maître composteur, employé du SIVOM, pourra nous conseiller pour valider l'emplacement des composteurs.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'acquisition de trois composteurs, donne son accord pour le devis proposé par le SIVOM du Louhannais et charge Monsieur le Maire de les commander.

### **Bilan de la mise aux normes de la salle communale**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint rappelle les travaux de mise aux normes réalisés dans la salle communale.

Montant total des travaux : 4 910.44 € T.T.C dont 1 794 € en investissement (incendie) et 3 244.84 € en fonctionnement (Electricité = 2 224.80 €, Gaz = 256.43 €, Portes/fermetures = 763.61 €)

Lors de sa réunion du 30 avril dernier, la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Louhans a émis un avis favorable à la poursuite d'exploitation de l'établissement. La prochaine visite périodique devrait être effectuée en mars 2026 au plus tard.

### **PLUI : propositions de zonages avant validation**

Monsieur le Président de la Communauté de Communes invite chaque Conseil Municipal à prendre connaissance des propositions de zonage de sa commune avant le 13 juillet prochain.

Nous devons dès que possible confirmer les zones « AU » à la Communauté de Communes, afin que le bureau d'études puisse commencer la phase de vérification « sur le terrain » des zones constructibles.

Une réunion sera fixée dès réception des plans de zonage pour discussion, échanges et propositions des conseillers.

### **Site internet de la commune**

Les membres de la commission communication présentent l'avancement du projet.

### **Elections départementales et régionales :**

Organisation du bureau de vote

### **Questions diverses :**

#### **Report de la randonnée organisée par le CCAS :**

Lors de sa dernière réunion, le CCAS a décidé de reporter la randonnée nocturne prévue le 5 juin au 17 juillet.

### **Boîtes à livres :**

Le Conseil Municipal propose d'ajouter des supports complémentaires

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

M. Alain METERY